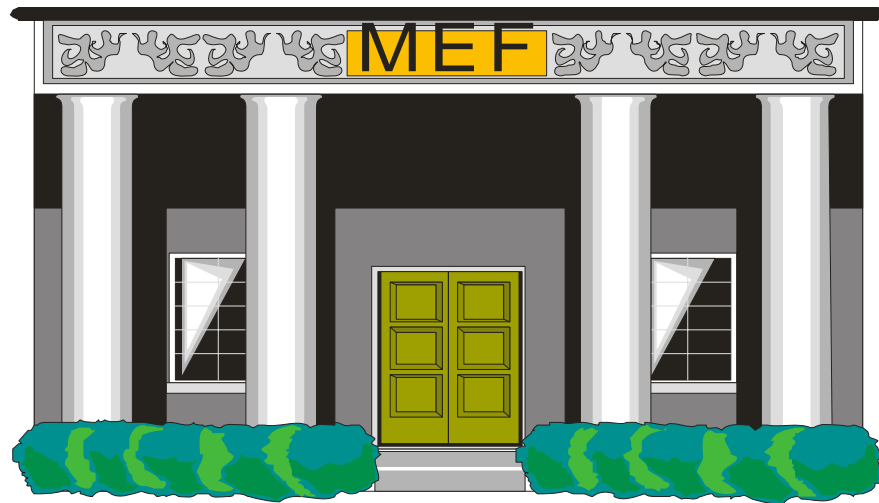


MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PROGRAMME DE RELANCE ECONOMIQUE (PROREC)



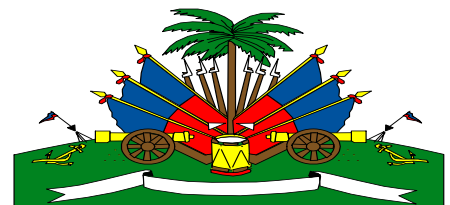
RAPPORT D'ETAPE No 2

**COORDINATION GENERALE
(PROREC)**

AOUT 2005

**204, Palais des Finances
Rue Mgr Guilloux
Port-au-Prince, Haïti**

**Phone: 299-1700/299-1701
Fax: 299-1732/2999-1733
Site Internet : mefhaiti.gouv.ht**



AVANT – PROPOS

Le présent rapport d'étape fait suite au premier rapport bilan des réalisations du PROREC au 31 mai 2005. Il fait un rappel du contexte, des objectifs et des composantes du Programme et présente l'état d'avancement tant physique que financier des divers sous-programmes et projets en exécution.

En effet, après les événements politiques qui ont abouti au départ du gouvernement antérieur, le Gouvernement intérimaire comme chacun sait, a conduit avec succès un programme d'assainissement financier et de stabilisation macro-économique. Il s'agissait dès lors d'aller au-delà de la stabilisation macro-économique et de réorienter le Programme d'Investissement Public en fonction des orientations et des priorités définies dans le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI) dans lequel les principales priorités s'articulent autour de quatre (4) grands axes, à savoir : assurer une meilleure gouvernance politique et promouvoir le dialogue national ; renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel ; favoriser la relance économique et améliorer l'accès aux services de base.

De façon globale, le PROREC présente un certain nombre de projets sectoriels qui sont directement fonction des orientations et des priorités définies dans le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI) et est articulé autour des objectifs stratégiques suivants :

- Amélioration des infrastructures de base (routes, irrigation, hôpitaux, écoles) ;
- Promotion des activités économiques ayant des effets multiplicateurs significatifs ;
- Etablissement d'un environnement propre au développement du secteur privé

La Coordination Générale du Programme de Relance Economique (PROREC), à partir des informations fournies dans les fiches de rapports d'état d'avancement physique et financier des projets transmis par les Coordinations Sectorielles des Ministères concernés, a produit ce rapport d'étape sur l'état d'avancement du programme et des projets sectoriels.

TABLE DES MATIERES

I.-	INTRODUCTION	2
	1.1- <i>Contexte</i>	2
	1.2- <i>Objectifs du PROREC</i>	2
	1.3- <i>Principales Composantes du PROREC</i>	3
	1.4- <i>Attentes du PROREC</i>	5
II.-	REALISATIONS DU PROREC AU 31 JUILLET 2005	6
	2.1- <i>INFRASTRUCTURES ROUTIERES</i>	6
	2.2- <i>INFRASTRUCTURES AGRICOLES</i>	11
	2.3- <i>INFRASTRUCTURES SANITAIRES</i>	18
	2.4- <i>APPUI AUX MUNICIPALITES</i>	22
	2.5- <i>APPUI AUX INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT LOCAL</i>	22
	2.6- <i>APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU MPCE</i>	23
	2.7- <i>INTERVENTIONS SPECIFIQUES</i>	26
III.-	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	29

I- INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

Après les événements politiques qui ont abouti au départ du gouvernement antérieur, le Gouvernement intérimaire, avec l'appui des agences bilatérales et multilatérales de développement et aussi celui du système des Nations Unies, a élaboré le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI), dans lequel les principales priorités s'articulent autour de quatre (4) grands axes stratégiques à savoir :

- ▶ assurer une meilleure gouvernance politique et promouvoir le dialogue national ;
- ▶ renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel ;
- ▶ favoriser la relance économique ;
- ▶ améliorer l'accès aux services de base.

Entre temps le Gouvernement, comme chacun sait, a conduit avec succès un programme d'assainissement financier et de stabilisation macro-économique. Il s'agit maintenant d'aller au-delà de la stabilisation macro-économique par le lancement du **Programme de Relance Economique (PROREC)**

1.2 OBJECTIFS DU PROREC

Ce Programme qui s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du CCI, envisage, en tout premier lieu, de satisfaire des objectifs de croissance durable et de lutte contre la pauvreté, une option qui, à la longue, débouchera sur une réduction certaine des risques de conflits. Ces objectifs comprennent entre autres : la réhabilitation d'infrastructures de base ; l'amélioration de la couverture en matière de services de base ; la mise en place d'une gestion réelle de l'environnement et le renforcement de la gouvernance économique.

Dans cette perspective, ce programme présente un certain nombre de projets sectoriels qui sont directement fonction des orientations et des priorités définies dans le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI).

De façon globale, il est articulé autour des objectifs stratégiques suivants :

- Amélioration des infrastructures de base (routes, irrigation, hôpitaux, écoles) ;
- Promotion des activités économiques ayant des effets multiplicateurs significatifs ;

- Etablissement d'un environnement propre au développement du secteur privé ;

1.3 PRINCIPALES COMPOSANTES DU PROREC

COMPOSANTE I Amélioration des Infrastructures de Base

Faute d'investissement et d'entretien, l'état des infrastructures constitue une contrainte majeure à la relance économique. La stratégie de transition vise à améliorer les infrastructures vitales pour faciliter l'accès des populations locales aux services de base à travers le **Sous-Programme d'Infrastructures de Base** qui comprend trois (3) volets :

Volet Réhabilitation des Infrastructures Routières qui consiste en des interventions de réhabilitation et d'entretien de la voirie urbaine et du réseau routier urbain et interurbain;

Volet Réhabilitation des Infrastructures Agricoles qui vise la construction et la réhabilitation d'infrastructures rurales et des interventions de protection et gestion des ressources naturelles ;

Volet Réhabilitation des Infrastructures Sanitaires qui a retenu des interventions de réhabilitation, d'aménagement et de construction de Centres de Santé et d'Hôpitaux;

COMPOSANTE II Promotion des activités économiques à effets multiplicateurs significatifs

La promotion d'activités économiques génératrices de revenus et le renforcement de la déconcentration des services de l'Administration Centrale pour la fourniture de services de proximité aux populations locales constituent le **Sous-Programme d'Initiatives Locales**

Ce sous-programme couvre les dix (10) départements géographiques du pays et comprend aussi trois (3) volets:

le Volet de Développement des Initiatives Locales qui est constitué d'activités (microprojets) porteurs de croissance, visant à améliorer le niveau socio-économique des communautés locales. Ces initiatives portent tout particulièrement sur la consolidation et l'extension d'infrastructures et de services générateurs de revenus ainsi que sur l'implantation de petites et moyennes entreprises de production au niveau d'une localité donnée.

le Volet d'Appui aux Municipalités qui contient des activités (microprojets) de maintien et de développement des entreprises et services municipaux au bénéfice de la population des communes et des municipalités. Il s'agit de renforcer la capacité des communes à

améliorer les services municipaux dans les domaines de l'assainissement, de l'hygiène publique, de l'eau potable et des loisirs ; et

Le Volet d'Interventions Spécifiques qui comprend des micro-projets à caractère social susceptibles de développer la solidarité citoyenne, de consolider les acquis sociaux et de renforcer les actions structurantes en faveur des populations locales. Il s'agira, d'une part d'offrir un soutien aux étudiants pour des stages pratiques dans leur domaine d'étude respectif ainsi qu'aux jeunes chômeurs entre 18–25 ans pour des travaux communautaires et, d'autre part, d'appui aux maisons de retraite des vieillards, aux sans logis etc...

COMPOSANTE III Appui à l'initiative privée.

Le secteur privé haïtien est le principal pourvoyeur d'emplois productifs. C'est le cas en particulier des petits et moyens entrepreneurs qui sont limités dans leur capacité d'investir par le manque de fonds propres et par l'indisponibilité de ressources sur le marché à un coût raisonnable. A ce titre **Le Sous-Programme d'Appui à l'initiative privée** vise à favoriser le pré-investissement, le démarrage et le développement des micro, petites et moyennes entreprises des filières économiques du secteur productif, à travers la constitution d'un fonds de capitalisation et de recapitalisation pouvant faciliter le renforcement des capacités d'intervention des institutions spécialisées dans la fourniture de services financiers aux entreprises éligibles.

Concrètement ce Sous-Programme veillera à la mise en place d'un fonds spécial de recapitalisation / capitalisation à trois (3) volets :

Un Fonds de Pré-Investissement ou de Pré-Démarrage de projets considérés comme présentant un grand intérêt sur le plan notamment de la création d'emplois mais dont les promoteurs n'ont pas nécessairement les moyens d'en financer les études de faisabilité ;

Un Fonds de Capital Risque (start-up) qui sera utilisé pour financer des participations dans le démarrage d'entreprises ;

Un Fonds de Soutien qui servira à garantir le crédit accordé par les institutions financières aux entrepreneurs des filières économiques cibles du secteur productif. Il s'agit, fondamentalement, de rendre disponible, sur la base d'un accord de partenariat entre l'État haïtien et les institutions financières participantes, un fonds de soutien pour l'octroi de prêts à taux bonifié au bénéfice des entreprises des filières de production prioritaires.

Ces divers Composantes, Sous-Programmes et Volets s'articulent autour de l'exécution de divers projets sectoriels de réhabilitation et de protection des infrastructures agricoles, routières et sanitaires ainsi que d'amélioration des activités économiques par l'appui aux initiatives privées de jeunes entrepreneurs et aux initiatives de développement local, l'appui aux municipalités et des interventions spécifiques en faveur des jeunes chômeurs,

d'étudiants finissants de nos facultés et écoles supérieures, d'associations à caractère social et/ou de formation de jeunes déshérités.

A cet effet, une Coordination Générale du PROREC a été mise en place en vue d'assurer la coordination de l'exécution des différentes composantes à travers :

- ⇒ Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural.
- ⇒ Le Ministère de la Santé Publique et de la Population.
- ⇒ Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications.
- ⇒ Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.
- ⇒ Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme.
- ⇒ Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales.
- ⇒ Le Ministère de l'Economie et des Finances

Il est prévu de mobiliser et de mettre en oeuvre les investissements nécessaires pour s'assurer, que les routes essentielles au développement du pays sont praticables en toutes circonstances ; que les terres propices à la production agricole sont irriguées et protégées ; que les hôpitaux et centres de santé offrent les meilleurs services à la population.

Il s'agit, d'autre part, d'aider à la mise en place de cadres institutionnels et financiers à même de garantir la durabilité de ces investissements.

1.4 ATTENTES DU PROREC

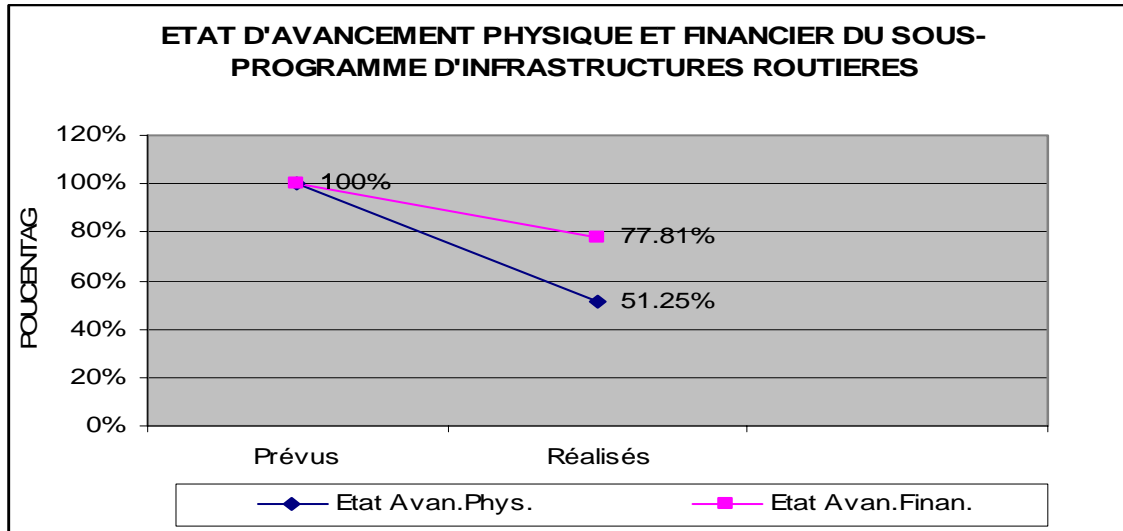
Les diverses actions identifiées dans le cadre du PROREC permettront :

- ⇒ la réhabilitation et construction d'axes routiers urbains et ruraux
- ⇒ la création d'un certain nombre d'emplois
- ⇒ l'irrigation et l'aménagement des bassins versants
- ⇒ la réhabilitation et la construction d'infrastructures sanitaires
- ⇒ la réalisation de micro projets générateurs de revenus
- ⇒ l'élaboration de plans d'utilisation du sol pour une meilleure planification de l'espace ; et
- ⇒ l'exécution de micro projets d'infrastructures municipales

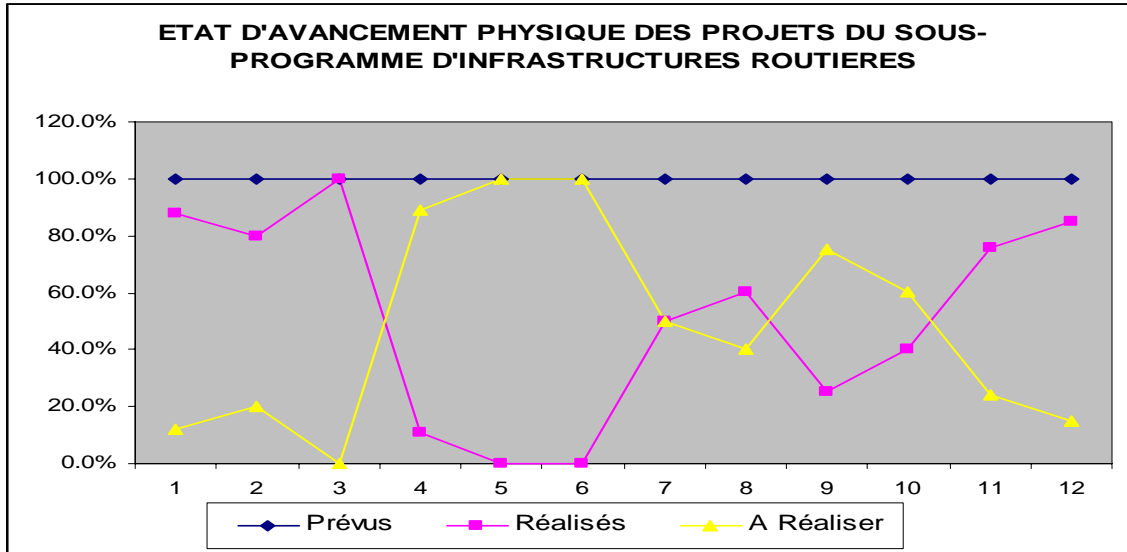
II- REALISATIONS DU PROREC AU 31 JUILLET 2005

2.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Le Sous-Programme d'Infrastructures Routières avec ses douze (12) projets accuse globalement en moyenne un état d'avancement physique de l'ordre de 51.25% et financier de près de 78% comme le montre le graphique suivant :

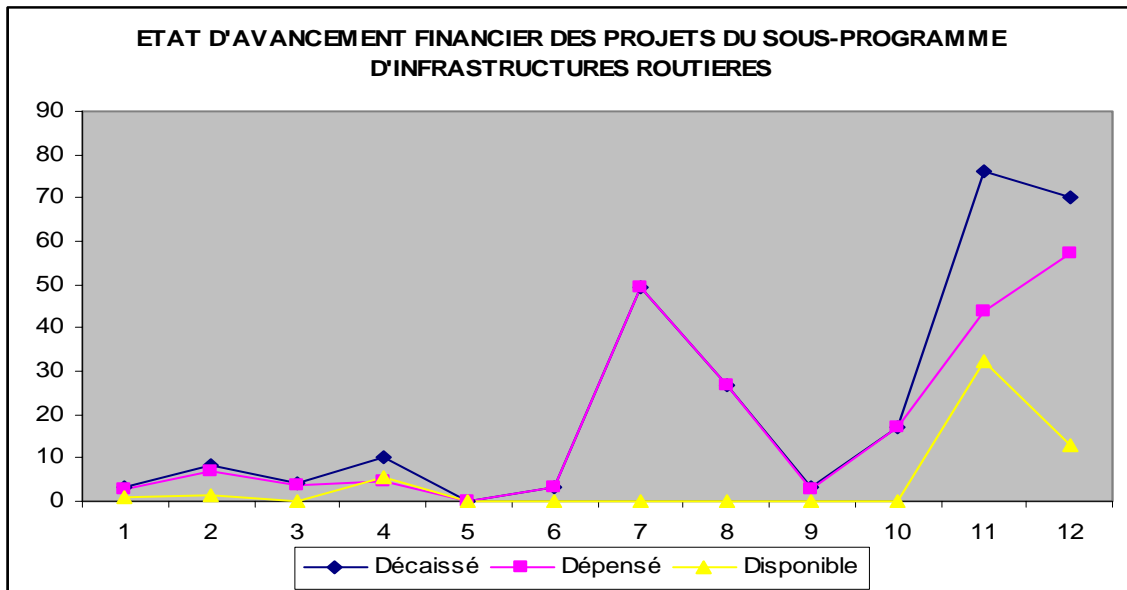


L'Etat d'Avancement Physique des douze (12) projets de ce sous-programme est présenté dans le graphique suivant où l'on constate qu'un projet a atteint 100% des résultats attendus, deux (2) n'ont pas encore démarré, quatre (4) ont donné des résultats se situant entre 11% et 50%, tandis que cinq (5) varient entre 60% et 88%_dont deux (2) ont pratiquement été finalisé



Les douze (12) projets de ce sous-programme accusent en moyenne un état d'avancement financier de près de 78% avec des dépenses de l'ordre de 218.8 millions de gourdes par rapport aux montants décaissés qui s'élèvent à 272.1 millions de gourdes.

Les variations entre les projets peuvent être observées dans le graphique suivant avec pratiquement six (6) projets pour lesquels on observe que les montants décaissés en leur faveur, ont été complètement dépensés, un (1) projet qui n'a reçu aucun décaissement, tandis que cinq (5) autres peuvent encore compter sur certaines disponibilités financières pour leur exécution.



Les états d'avancement physique et financier de chacun des projets de ce sous-programme se présentent comme suit :

2.1.1.- Adoquinage de Côte Plage 18

Ce projet devait réaliser l'adoquinage de 986 mètres linéaires de chaussée à Carrefour avec un financement conjoint GOH/ACDI pour un montant de 25,669.450.00 de gourdes dont 14,790.000.00 Gdes de l'ACDI et 10,879.450.00 Gdes du GOH.

Les montants décaissés par le MTPTC totalisent 3,411.725.71 gourdes alors que les dépenses réalisées sont de l'ordre de 2,683.268.97 Gourdes soit 78.64%.

2.1.2 Construction d'un Gué à Peredo

Dans le cadre de ce projet, le Ministère des Travaux Publics Transports et Communications avait envisagé de réaliser des activités pendant deux (2) trimestres dont :

- ⇒ Rectification et re profilage de 250 ml du lit de la rivière Pérédo : 250 ml réalisés ;
- ⇒ Construction d'une digue de 200 ml : 250 ml de digues construites ;
- ⇒ Construction de 1000 m3 de gabions : 1000 m3 de gabions construits ;
- ⇒ 1200 m3 de Remblai : Résultats non disponibles ;
- ⇒ Pose de 12 ml de buses : 12 ml de buses posées ;
- ⇒ 160 m3 d'Enrochement à sec : Résultats non disponibles ;
- ⇒ Curage d'un canal d'irrigation sur 220 ml : résultats non disponibles ;
- ⇒ Construction d'un gué : information non disponible ;
- ⇒ 9.20 m3 de Parafouille : 100% réalisé ;
- ⇒ Coulage de 4.80 m3 de béton : Réalisé 100% ;
- ⇒ Construction de 48 m3 de dalle : Réalisé 100%.

Cependant, certaines de ces actions n'ont pas encore été finalisées au moment de remplir le formulaire d'état d'avancement ce qui explique que le projet a progressé de seulement 80%, et tous les fonds décaissés (Gdes 8,404.438.00) n'ont pas tous été utilisés car les dépenses totalisent (Gdes 7,006.354.02).

2.1.3 Protection de la route de Jacmel

Les actions envisagées pour ce projet sont :

- ⇒ Construction 660 m3 de mur en maçonnerie : 100% réalisé ;
- ⇒ Construction de 600 m3 de chaussée en asphalte : 100% réalisé ;
- ⇒ Supervision des travaux et contrôle qualitatif : 100% réalisé.

Toutes les actions prévues ont pu être réalisées avec des dépenses de l'ordre 3,954.280.00gdes sur les 4,000.000.00 gdes décaissées.

2.1.4 Réhabilitation de la route Gonaïves Anse Rouge

Il était prévu d'améliorer 51kms du tronçon Gonaïves-Anse Rouge. Cependant, ceci a pu être réalisé seulement pour 6kms en raison de l'arrêt des travaux depuis l'exercice 2004-2005. Un montant de 4,510.620.00gdes a été dépensé pour le paiement d'arriérés sur les travaux déjà exécutés. Le projet a donc utilisé 45% de la somme décaissée.

2.1.5 Achèvement de la Construction du Pont Barque

Il était prévu que les activités de ce projet s'effectuent durant trois (3) mois, néanmoins, aucune des actions prévues n'a pu être encore exécutée à cause du retard dans l'approbation du contrat d'exécution par la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif. Le financement prévu à cette fin est de 8,400.000 gdes

2.1.6 Réhabilitation Route Cap-Milot

Un décaissement de Gdes 3,336.853.68 a été consenti pour le paiement des arriérés. Des dispositions ont été prises pour négocier un avenant au contrat pour un redémarrage du projet.

2.1.7 Réhabilitation de la RN1 (Boulevard des Industries-Bon Repos)

Dans le cadre de ce projet, il était prévu de réaliser 8kms pendant un trimestre pour un montant de 516,275.318.00.Gourdes. Cependant 50% des travaux ont pu être réalisés à date avec le montant prévu et décaissé en raison d'un retard dans le paiement des décomptes

2.1.8 Réhabilitation de la RN2 (Pont Miragoane-Pont Chalon)

La réhabilitation de 10kms de route de la RN2 a été programmé, cependant, 50% des travaux ont été réalisés avec un décaissement de 27,052.483.00 gdes et des dépenses égales.

2.1.9 Construction du Pont Girado à Frères

Les activités de construction du Pont Barque étaient de :

- ⇒ Construction culée, pile
- ⇒ Mur en L, radier, tablier

Les résultats obtenus indiquent que les radiers, la pile et une partie des culées ont été réalisés. Il reste à finaliser une partie de l'infrastructure et de la superstructure du pont.

Parmi les activités prévues, seulement 50% d'entre elles ont pu être réalisées du fait d'un arrêt dans l'exécution du projet en vue de compléter le dossier technique. Le montant décaissé pour effectuer ces activités s'élève à 3,100.000.00 gdes. De cette somme, 2,947.439.30 gdes ont été effectivement dépensés, soit 95% des fonds alloués à la réalisation du projet.

2.1.10 Protection des berges de la ravine du sud

Le projet a réalisé 40% des actions programmées pour la période pour des dépenses de l'ordre de 17,006.567.00 gourdes sur les 17,263.155.00 gourdes décaissées.

2.1.11 Réhabilitation, Entretien et Assainissement de Voirie Urbaine de la zone métropolitaine de Port-au-Prince

Les actions envisagées pour la réalisation de ce projet sont :

- ⇒ Réhabilitation de 62,461m² de chaussée en BB : 80.437 m² réalisés ;
- ⇒ Curage mécanique et manuel d'un volume de 95,000.000 m³ : 68.978 m² réalisés ;
- ⇒ Réhabilitation de 10.965 ml de Voirie Urbaine : 6.262 ml réalisés.

Les actions prévues ont pu être réalisées avec un montant de 87,455.794.00 gourdes sur les 76,385.713.23 gdes décaissés. A noter que pour certaines activités, les prévisions ont été dépassées.

2.1.12 Création d'Emplois, Entretien des ouvrages de drainage et des routes en terre

Divers travaux ont été exécutés dans les principales villes des dix (10) départements géographiques :

- Désherbage : 200,000 m² prévus : 160,000 m² réalisés ;
- Curage canal : 200,000 m³ prévus : 181,000 m³ réalisés ;
- Nettoyage caniveaux : 80,000 ml prévus : 51,357 ml réalisés
- Curage Egouts: 400 m³ prévus: 330 m³ réalisés ;
- Enlèvement détritit : 10,000 m³ prévus : 9,725 m³ réalisés ;
- Curage drains : 25,000 ml prévus : 21,516 ml réalisés ;
- Empierrement : 150 m³ prévus : 80 m³ réalisés ;
- Fouille de fosses : 100,000 ml prévus : 60,900 ml réalisés ;
- Réparation de surface : 45,000 m² prévus : 79,900 m² réalisés ;
- Construction de mur de soutènement : 100 ml prévus : 70 ml réalisés ;
- Reprofilage : 3,000 ml : 2,270 ml réalisés ;
- Rechargement accotement : 6,000 ml prévus : 5,800 ml réalisés ;
- Déblai : 20,000 m³ prévus : 18,909 m³ réalisés ;
- Curage de dalots : 3,500 m³ prévus : 2,750 m³ réalisés ;
- Rechargement route en terre : 2,000 m³ : 1640 m³ réalisés ;
- Remblai : 2,500 m³ prévus : 2,025 m³ réalisés ;
- Emondage : 23,300 ml réalisés ;
- Nettoyage de rues : 20,000 ml prévus : 18,480 ml réalisés

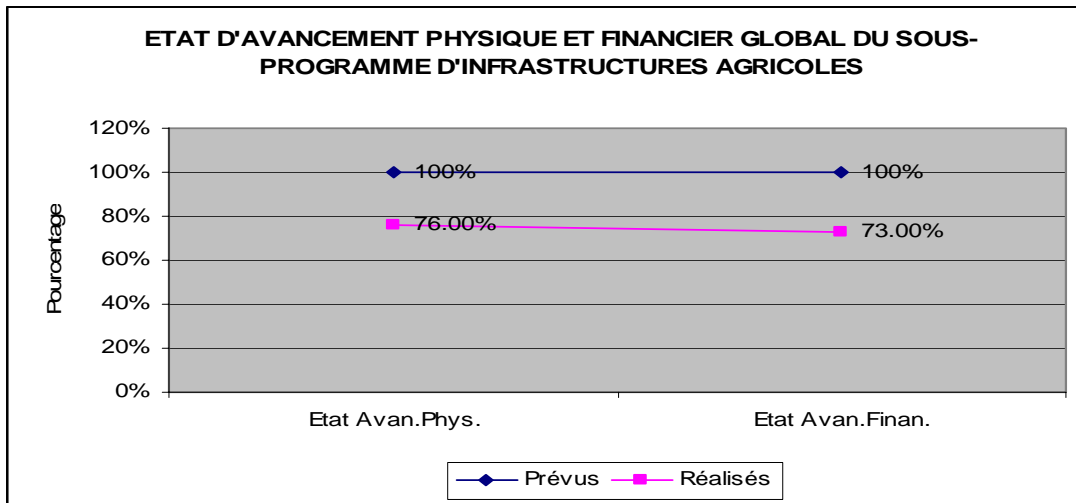
A date 639,742 hommes/jour d'emplois ont été créés à travers les dix (10) départements géographiques pour la réalisation de ces travaux pour lesquels 57,293.421.53 gourdes ont été dépensées sur les 70,000.000.00 de Gourdes décaissées.

2.2 INFRASTRUCTURES AGRICOLES

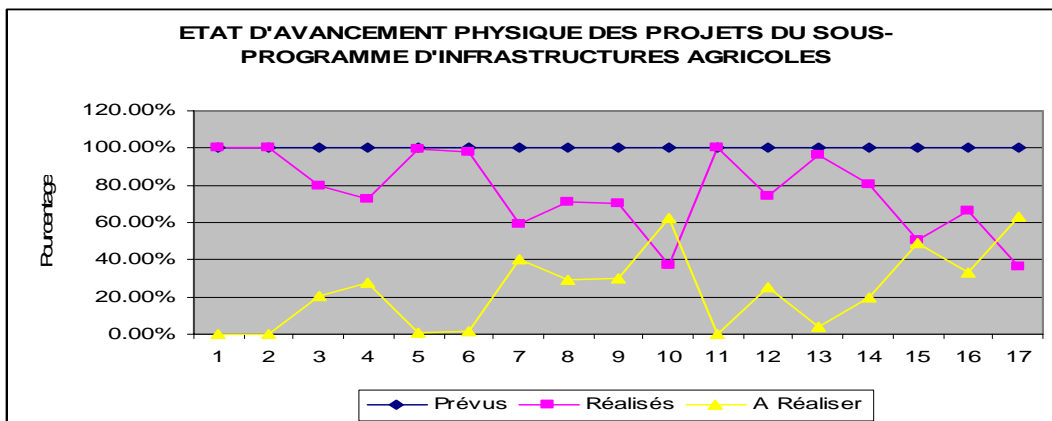
Dix sept (17) projets d'infrastructures agricoles ont été intégrés au PROREC au moment de son lancement et neuf (9) autres sont en train d'être exécutés depuis le mois de juillet, ce qui porte à 26 le nombre de projets de la composante Infrastructures Agricoles.

Le présent rapport ne couvre que les premiers 17 projets dont le graphique suivant montre l'état d'avancement physique et financier global. On constate que 17 projets ont été exécutés à 76% pour des dépenses de l'ordre de 73% soit 32,960.718.11 Gourdes sur un total de 47,124.867.00 Gourdes décaissées.

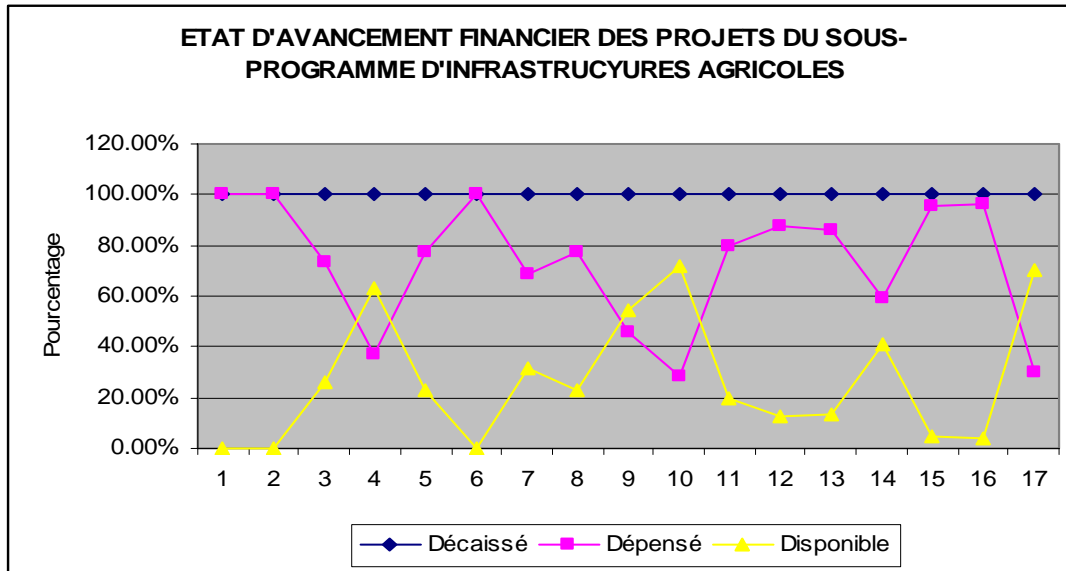
Les disponibilités budgétaires pour la finalisation de ces projets sont de l'ordre de 14,164.148.89 Gourdes.



L'état d'avancement physique des 17 projets de la composante Infrastructures Agricoles peut être apprécié dans le graphique suivant qui révèle que six (6) d'entre eux ont atteint leurs objectifs dans une fourchette de 95% à 100%, six (6) autres ont atteint entre 70% et 80%, trois (3) se situent entre 50% et 67% et deux (2) n'ont atteint que près de 37% de leurs objectifs.



Le graphique suivant présente la situation du point de vue de l'état d'avancement financier de l'ensemble des 17 projets de la composante Infrastructures Agricoles. Au total, cinq (5) projets ont réalisé leurs objectifs à 95%-100%, Sept (7) d'entre eux sont à 70%-90%, et cinq (5) se situent entre 30% et 60%.



Les états d'avancement physique et financier de chacun des projets de ce sous-programme se présentent comme suit :

2.2.1 Formation des paysans aux techniques de greffage et de surgreffage d'arbres fruitiers (citrus, manguiers, avocats) dans le Sud-Est

Les activités réalisées sont les suivantes :

- 100 participants mobilisés et formés sur 100 prévus ;
- 24,700 greffons achetés sur 24,700 prévus;
- 15,000 plantules et arbres fruitiers greffés et surgreffés sur 15,000 prévus.

Ainsi, le projet a réalisé 100% de ses objectifs et a utilisé tous les fonds décaissés (1,018.316.00 Gourdes) pour réaliser toutes les activités prévues.

2.2.2 Formation des paysans aux techniques de production des semenceaux d'igname et bananiers par mini-fragment dans le Sud-Est

- Matériels végétaux achetés
- 60 paysans formés sur 60 prévus.

Les résultats escomptés ont été obtenus à 100% et les fonds décaissés ont été employés à cette fin soit 450.000.00 Gourdes.

2.2.3 Maîtrise de l'eau en amont des unités de production dans le Haut-Artibonite

- 40,000 plantules produites sur 165,000.00 à produire ;
- 4 séminaires de formation organisés sur les 4 prévus ;
- 61 kms de ravines traitées sur 80 kms prévus ;
- 2 citernes de 10,000 gallons construites sur 2 citernes de la même capacité ;
- 30 mares aménagées sur 30 à aménager ;

Le projet a exécuté 79% des actions envisagées avec 91% du montant décaissé soit 4,647.400.00 Gourdes sur 5,085.000.00 Gourdes.

2.2.4 Relance des activités agricoles dans la plaine des Gonaïves

Des fonds décaissés, seulement 37% ont été utilisés soit 1,561.339.45 Gourdes sur 4,195.000.00 Gourdes pour réaliser 73% des activités prévues.

- Centrale et réseau électrique réparés à 100% ;
- Pompes et tableaux réparés à 60% ;
- 2 tracteurs agricoles réparés à 40% ;
- 1 boutique agricole à créer non encore créé à date;
- 2 fermes pilotes opérationnelles achevées à 100% ;
- Route réparée à 100%.

2.2.5 Curage des rivières de Martion et Jassa dans le Nord-Est

Les activités prévues et réalisées sont les suivantes :

- 2.15 kms curés à 100% ;
- 25 mètres de brèches colmatées à 100% ;
- 900 mètres de fouille de canal réalisés à 100% ;
- 6.7 Kms de rivière curés à 95% ;
- Barrage trop plein réparé à 100% ;
- 800 m de canal reprofilés à 100% ;

Ces activités ont absorbé 2,314.340.20 Gourdes soit 77.1% des montants décaissés totalisant 3,000.000.00 Gourdes.

2.2.6 Appui à l'Industrie de canne à sucre dans la Plaine de Léogâne

Un montant de 4,996.419.00 Gourdes (99.9%) a été dépensé sur un total de 5,000.000.00 de gourdes pour l'exécution des activités suivantes :

- Système « Doble semilla » monté à 100% ;
- 4ème moulin installé à 100% ;
- Quadruple effet installé à 95% ;
- Machinerie agricole réparée à 100% ;
- Plantation d'usine entretenue à 96%.

2.2.7 Colmatage des brèches des localités de Garot (Grande Rivière du Nord) et de Mazère

Les activités réalisées ont couvert :

- 740 m3 de structures en gabions érigés et achevés à 100% ;
- 106m3 de structures en gabions seuils érigés à 20% ;

Des dépenses de 3,434.010.75 de Gourdes soit 68.6% ont été consenties pour l'exécution de ces travaux sur un montant total de 5,000.000.00 décaissé;

2.2.8 Entretien Grand Coursier Système d'irrigation Vallée Artibonite

Les travaux réalisés ont été les suivants :

- Curage du déversoir et réparation du grillage achevé à 75% ;
- Equipements réparés à 64% ;
- Curage mécanique de 37,600 ml de canaux achevés sur 40,000.000 prévus soit 94% ;
- Réhabilitation de 2 ouvrages hydrauliques réalisée à 30% ;
- Consolidation de 7,000 ml de berges de canaux achevés (64%) sur 11,000 prévus ;
- Réhabilitation de 2 ouvrages hydrauliques réalisée à 30% ;

Les dépenses effectuées pour l'exécution de ces travaux s'élèvent à 7,741.638.82 gourdes soit 77.4% du montant décaissé de l'ordre de 10,000.000.00 de gourdes.

2.2.9 Conservation de sol et de l'eau à Aquin

Les activités exécutées couvrent :

- 292 m3 de seuils érigés et achevés sur 433 m3 prévus soit 68%
- Etablissement de 8,176 ml de murs secs (82%) sur 10,000 ;
- 30,000 ml de canaux de contour établis (100%) ;

- 50,000 plantules à planter non encore exécuté
- 300 agriculteurs formés sur 300 prévus (100%)

Sur les 3,000.000.00 de gourdes décaissées, un montant de 1,376.317.00 de gourdes a été dépensé soit 45.8%.

2.2.10 Aménagement 23 ha dans les bas-fonds à Ravine Maurasse et à Ti-Bernard dans le Nord-Ouest

Les réalisations à date sont les suivantes :

- 11 micro barrages implantés (37.3%) sur 90 prévus ;
- 35 agriculteurs formés sur 35 prévus;
- Mise en valeur de 23 ha de terre non encore exécuté.

Seulement 569.946.14 gourdes ont été dépensées à date sur les 2,000.000.00 de gourdes décaissées accusant ainsi un taux d'absorption de 28.5%.

2.2.11 Réhabilitation Partielle des périmètres d'irrigation de Croix des Bouquets

Ce projet a réalisé à 100% les activités suivantes :

- Entretien de 50 Kms de canaux ;
- Deux (2) remises en eau effectuées ;
- 30 bassins de distribution réparés

Les dépenses effectuées s'élèvent à 800.000.00 gourdes soit 80% des décaissements de l'ordre de 1,000.000.00 de gourdes.

2.2.12 Amélioration et Renforcement de la production des volailles dans l'Ouest

Les activités suivantes ont été réalisées :

- Formation de 200 éleveurs achevée à 100% ;
- Livraison de 954 poulets (en cours) sur 4,000 prévus ;
- Livraison de 100 flacons de médicaments et de 20 sacs d'aliments réalisés à 100%.

Les montants dépensés sont de l'ordre de 875.895.00 gourdes soit 87.5% du million de gourdes prévu à cette fin.

2.2.13 Protection des Bassins Versants Duhil et Fonds Parisien dans l'Ouest

Les travaux exécutés ont été les suivants :

- Formation de 70 bénéficiaires exécutée à 100% ;

- Construction de 485 seuils achevée à 100% ;
- Plantation de 6,300 plantules et de 6750 boutures non encore effectuée ;
- Construction de 454 seuils exécutée à 94%.

Sur un montant total de 1,000.000.00 de gourdes décaissées, 86.2% ont été dépensé soit 862.394.00 gourdes.

2.2.14 Curage des systèmes d'irrigation de Momance, Mme Verguier, Tapion, Cornier, Bèchale dans l'Ouest

Les activités suivantes ont été réalisées :

- Sensibilisation de 2,000 usagers achevée à 100% ;
- Formation de 30 leaders locaux achevée à 100% ;
- Curage de 66,000 ml de canaux d'irrigation achevé à 100% ;
- Enlèvement de 75 m3 de déblais (en cours) sur 350 m3 prévus ;

Un montant de 600.000.00 gourdes a été dépensé pour l'exécution de ces activités soit 58.9% des décaissements s'élevant à 1,018.551.00 de gourdes.

2.2.15 Aménagement du bassin versant de Cormier et Correction de ravines à Gros-morne à Léogane

Les activités prévues étaient les suivantes :

- Formation de 55 ouvriers achevée à 100% ;
- Erection de 2,600 seuils achevée à 100% ;
- 26,000 plantules à mettre en terre et 5,000 ml de bandes enherbées à établir non encore réalisés ;
- 5000 ml de bandes enherbées non encore établies.

Les dépenses consenties s'élevant à 1,071.500.00 de gourdes soit 95.3% des décaissements lesquels totalisent 1,124.000.00 de gourdes.

2.2.16 Construction de 10 citernes familiales à Gros-morne (Léogane)

- Motivation de 345 usagers réalisée à 100% ;
- Formation de 25 leaders achevée à 100%
- Construction de 10 citernes (en cours) sur 10 prévus.

Les dépenses exécutées pour la réalisation de ces activités s'élèvent à 820.000.00 gourdes soit 96.4% des décaissements sur un montant total de 850.000.00 gourdes.

2.2.17 Aménagement hydro-agricole du périmètre de Diableu Dufour

- 500 ml de canaux reprofilés et curés sur 1,500 ;
- 3 prises de berge en réparation achevées à 20% ;
- Construction de 1.12 m3 de barrage exécutée à 100%.
- 45 ml de canaux maçonnés (8%) sur 550 ml prévus ;

- Construction de 18.2 m3 de barrage exécutée à 100% ;
- Un comité d'usagers en formation à 25 % ;
- Un bassin de distribution construit sur 4 en construction, soit 25% d'avancement.

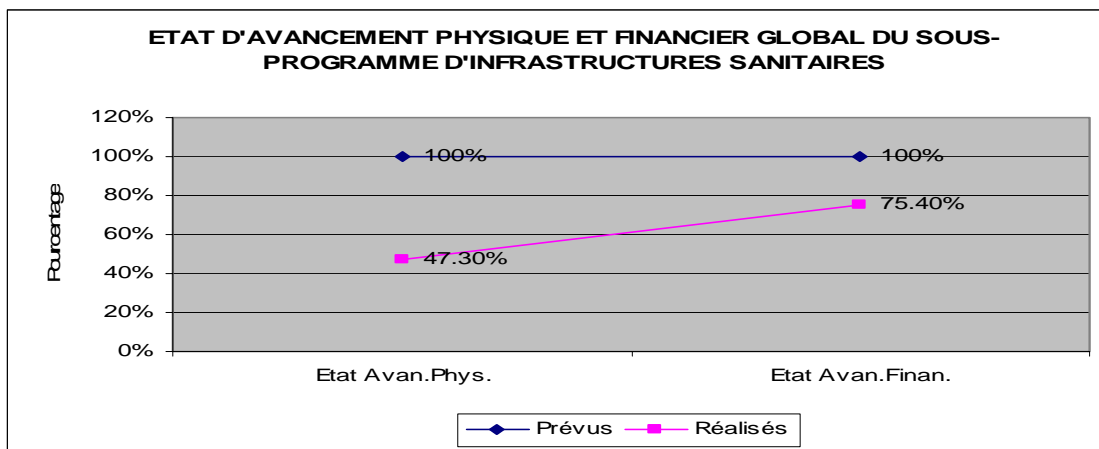
Les dépenses consenties s'élèvent à 715.200.00 gourdes soit 30% des montants décaissés sur un total de 2,384.000.00 de gourdes.

2.3 INFRASTRUCTURES SANITAIRES

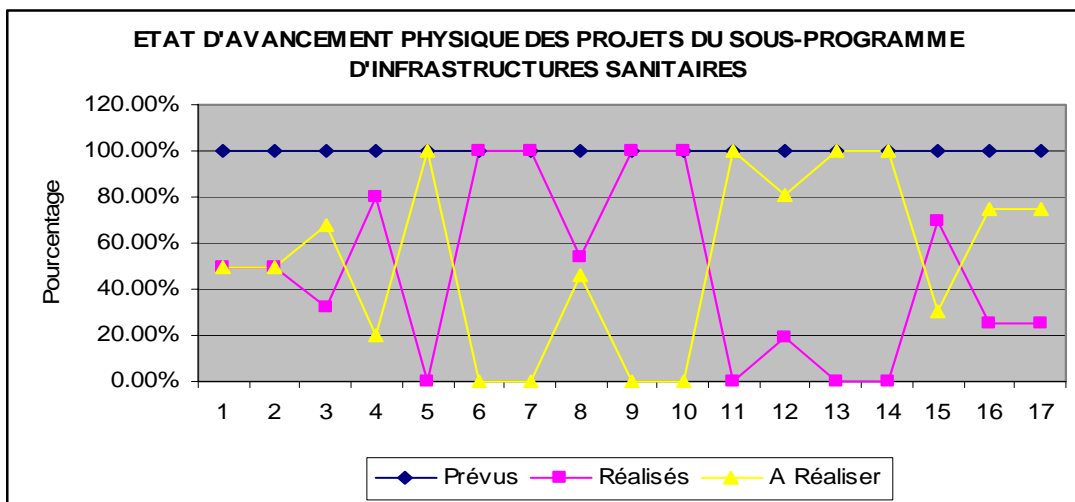
La composante Infrastructures Sanitaires comporte 16 projets de réhabilitation, d'aménagement et de construction de centres de santé et d'hôpitaux pour lesquels 19,035.515.00 de gourdes soit 97.6% des fonds décaissés soient 19,486.939.00 gourdes ont été dépensés.

L'état d'avancement physique et financier des 16 projets montre respectivement un pourcentage d'avancement de 47.3% et de 75.40%.

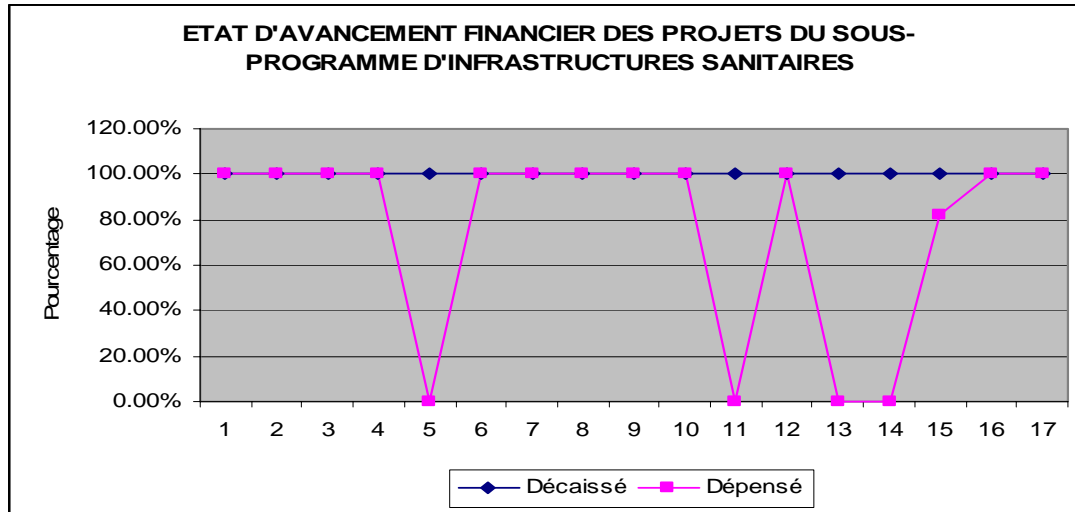
Le graphique suivant montre pour l'ensemble des 16 projets l'état d'avancement physique et financier global de la composante Infrastructures Sanitaires.



L'état d'avancement physique des différents projets d'infrastructures sanitaires est présenté dans le graphique suivant. Il montre que quatre (4) des 16 projets retenus, ont à 100% atteint les résultats attendus, 2 se situent entre 70% et 80%, trois (3) ont atteint entre 50% et 54% des objectifs, 3 se situent entre 25% et 32%, trois (3) se situent à 0% et un (1) est autour de 19% des objectifs.



Pour ce qui a trait à l'état d'avancement financier des 16 projets d'infrastructures sanitaires, le graphique suivant montre que 12 d'entre eux ont dépensé 100% des fonds mis à leur disposition, 3 des projets n'ont bénéficié d'aucun décaissement et un seul a pu réaliser ses activités à 82%.



L'état d'avancement physique et financier de chacun des 17 projets du Sous-programme d'Infrastructures Sanitaires est présenté aux points suivants :

2.3.1 Réhabilitation et Agrandissement de l'Hôpital de Ouanaminthe

Au niveau de ce projet, la phase d'études a été réalisée à 100% avec la remise des plans de l'avant projet sommaire. Des dépenses de l'ordre de 295.000.00 gourdes couvrant le total décaissé ont été effectuées

2.3.2 Réhabilitation et Agrandissement Hôpital de Port de Paix

Pour ce projet les plans de l'avant projet sommaire ont été réceptionnés. Les dépenses effectuées de l'ordre de 240.000.00 gourdes ont couvert le coût de l'étude.

2.3.3 Réhabilitation Hôpital la providence des Gonaïves

Les activités prévues et réalisées par ce projet sont les suivantes ;

- Réhabilitation et extension du bloc opératoire réalisée à 32%
- Aménagement de deux allées et travaux de drainage réalisé à 16%.

Les dépenses occasionnées par ces travaux s'élèvent à 773.617.75 gourdes ce qui représente 100% des fonds décaissés.

2.3.4 Construction d'un centre d'oncologie à l'Hôpital Militaire à Port-au-Prince

Les plans de l'avant projet sommaire ont été reçus et la construction du premier centre Oncologique du pays devra débuter sous peu. Les dépenses effectuées s'élèvent à 654.257.00 gourdes représentant 100% des fonds décaissés.

2.3.5 Réhabilitation de l'Hôpital Georges Gauvin de Grand Goâve

Les résultats se résument à la remise de l'étude technique et économique complète des travaux de réhabilitation et d'agrandissement. Les dépenses s'élèvent à 324.990.00 gourdes soit 100% des fonds décaissés.

2.3.6 Achèvement des Travaux de l'hôpital Eliazar Germain à Pétion-Ville

Les travaux d'achèvement de l'hôpital Eliazar Germain à Pétion-Ville sont terminés à 100% absorbant ainsi 100% des fonds décaissés.

2.3.7 Réhabilitation Garage Central

La réhabilitation et la remise en fonctionnement du garage central du MSPP à la Cité militaire sont achevées à 54% avec des dépenses de 1,274.435.00 gourdes représentant 100% des fonds décaissés.

2.3.8 Programme de Sécurité des hôpitaux

La sécurisation des hôpitaux, centres et bâtiments administratifs du MSPP a été réalisée à 100% avec des dépenses s'élevant à 6,379.161.54 gourdes soit 100% des fonds décaissés

2.3.9 Réhabilitation de la DDRH

La réhabilitation et la sécurisation de la Direction Départementale des Ressources Humaines (DDRH) ont été effectuées à 100%. Les dépenses y relatives s'élèvent à 1,139.500.00 gourdes soit 100% des fonds décaissés.

2.3.10 Aménagement des bureaux de l'Hôpital Militaire

Ce projet n'a jusqu'à présent pas pu démarrer.

2.3.11 Réhabilitation du Sanatorium de Port-au-Prince

La réhabilitation du sanatorium est à 19% réalisée et les dépenses effectuées s'élèvent à 3,521.594.00 gourdes soit 100% des fonds décaissés.

2.3.12 Réhabilitation Ecole des Infirmières

Le démarrage de ce projet n'est pas encore effectué.

2.3.13 Achèvement des travaux du centre de Jules Fleury Anse-à-Veau

Le démarrage de ce projet n'est pas encore effectué.

2.3.14 Réhabilitation Maternité Isaïe Jeanty

La réhabilitation et l'agrandissement de la Maternité sont achevés à 70% ceci a absorbé 2,061.566.91 de gourdes soit 82% des fonds décaissés.

2.3.15 Réhabilitation du local de la DOSS

Les travaux ont été exécutés à 25%. Les dépenses effectuées totalisent 55.000.00 gourdes soit 100% des fonds décaissés.

2.3.16 Relance Economique en faveur des PVVIH

Les travaux ont été exécutés à 25%. Les dépenses effectuées totalisent 489.700.00 gourdes soit 100% des fonds décaissés.

2.4 APPUI AUX MUNICIPALITES

Ce sous-programme dont la coordination et la supervision de l'exécution sont à la charge du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales comporte 37 projets dont :

- 20 projets de drainage et d'assainissement ;
- 13 projets de réhabilitation de Systèmes d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) ;
- 3 projets de réhabilitation de routes tertiaires
- 1 projet d'étude de plans d'utilisation de sol de 35 communes.

Aucun de ces projets n'a encore démarré. On attend une décision finale du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales.

Aucun de ces projets n'a encore démarré à cette date attendant la signature des contrats d'exécution entre le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales et Opérateurs de Services à sélectionner.

Un montant de 47,325.500.00 gourdes provenant des fonds CFGDCT (Contribution au Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales) est programmé pour l'exécution de ces projets et réparti comme suit :

- Réhabilitation et Assainissement des Communes : 19,025.500.00 de Gourdes ;
- Réhabilitation de Systèmes d'eau potable : 12,000.000.00 de Gourdes ;
- Réhabilitation de routes tertiaires : 3,800.000.00 de Gourdes ;
- Etude de plans d'utilisation de sol de 35 communes : 12,500.000.00 de Gourdes.

2.5 APPUI AUX INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Ce sous-programme dont la coordination et la supervision de l'exécution sont à la charge du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe comporte 12 projets dont :

- 2.5.1- Implantation moulin à canne à Pignon
- 2.5.2- Implantation moulin manioc à Ouanaminthe
- 2.5.3- Appui à la production de sel marin à Jacquezi
- 2.5.4- Appui au repeuplement Avin à Chansolme
- 2.5.5- Appui à l'élevage Caprin
- 2.5.6- Appui à l'élevage Avin
- 2.5.7- Appui à la production d'Igname
- 2.5.8- Appui à la production de Caprins
- 2.5.9- Appui à la transformation du manioc
- 2.5.10- Appui à la production de Poissons
- 2.5.11- Appui à la transformation du manioc
- 2.5.12- Implantation d'une Cassaverie (Gressier).

Les critères de sélection des projets retenus sont les suivants:

- Projets générateurs de revenus à Court Terme ;
- Projets susceptibles d'être exécutés dans un intervalle de temps très court (2 mois) ;
- Projets contribuant à réduire la pauvreté ;
- Projets générateurs d'emplois permanents et temporaires ;
- Projets à impacts positifs sur les conditions de vie des bénéficiaires ;
- Projets porteurs de croissance économique au niveau local.

Il est à noter que les projets ont été identifiés par les bénéficiaires eux-mêmes.

De plus, dans les projets qui seront financés certains documents ont été finalisés par les bénéficiaires eux-mêmes.

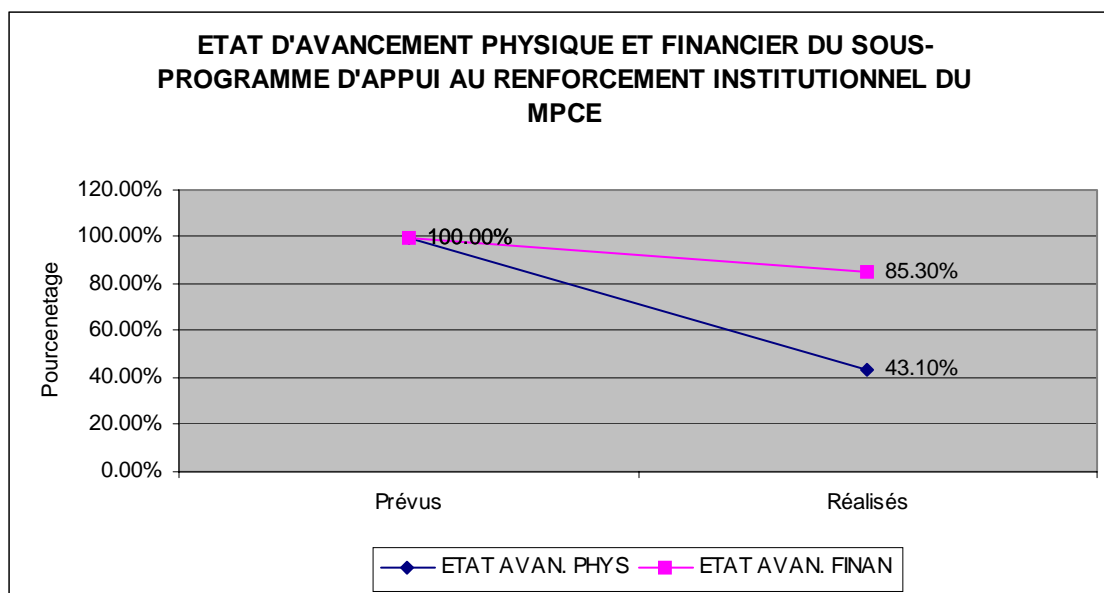
Aucun de ces projets n'a encore démarré attendant la signature des contrats d'exécution avec les Opérateurs de service et le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe dont le compte a déjà été alimenté d'un montant de 10,000.000.00 gourdes.

Un montant de 10,000.000.00 gourdes a été transféré au Ministère concerné pour les décaissements à effectuer en faveur de ces projets.

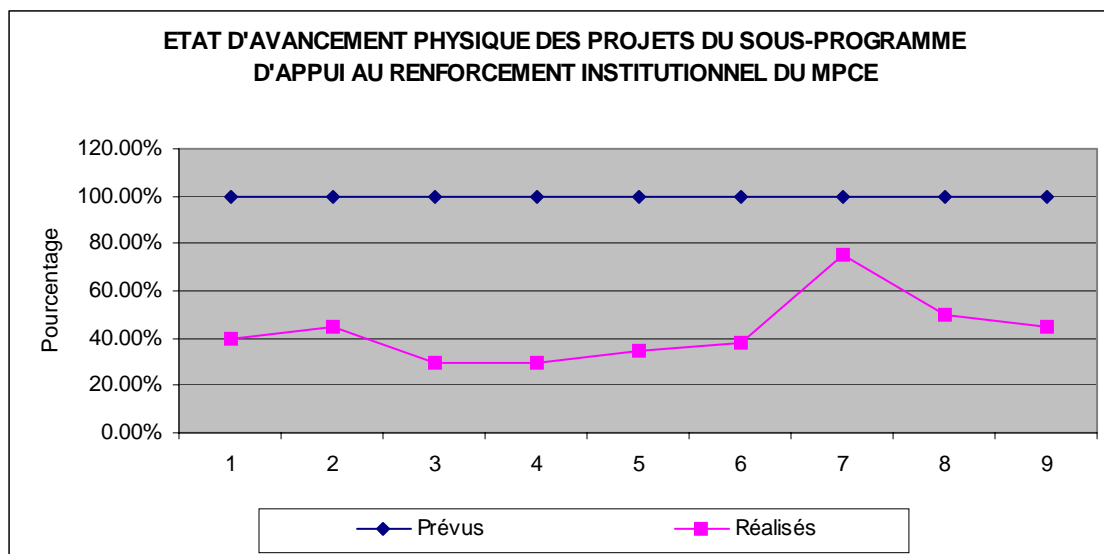
2.6 APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU MPCE

Ce sous-programme comporte 11 projets de renforcement des structures administratives et techniques du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. L'état

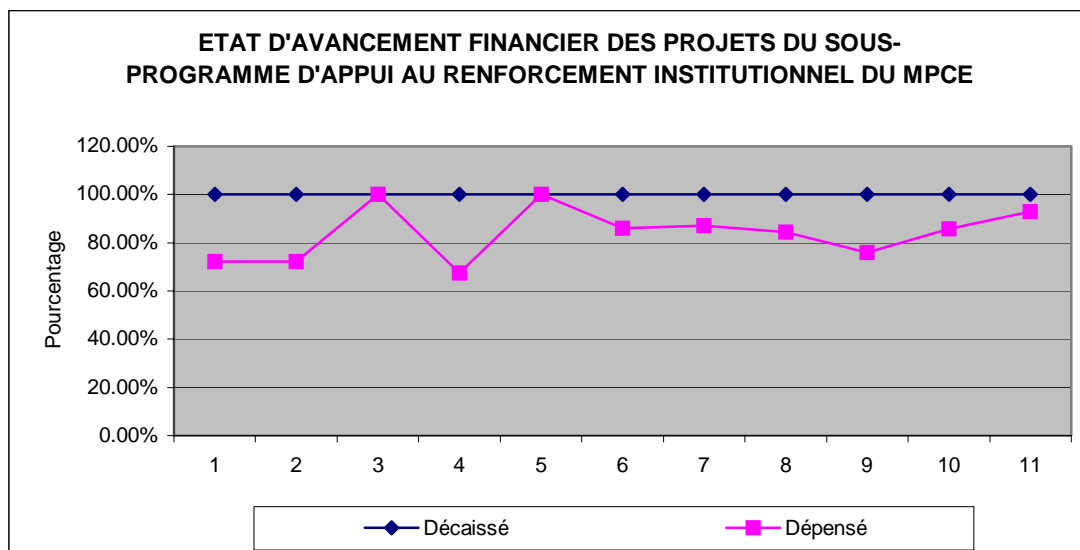
d'avancement physique et financier global de ce sous-programme est présenté dans le graphique suivant lequel montre que les activités réalisées ont atteint 43.1% des prévisions et ont utilisé 85.3% des fonds décaissés.



A partir du graphique qui suit il est facile de se rendre compte que tous les projets ont atteint leurs objectifs respectifs à moins de 50% avec une seule exception d'un projet pour lequel 75% des prévisions ont été réalisées.



Sur le plan financier tous les projets ont pu utiliser une moyenne de 85% des fonds décaissés en leur faveur y compris deux (2) projets qui ont pu utiliser la totalité des fonds en question. La variation des dépenses par rapport aux décaissements peut être observée dans le graphique suivant



Les principales réalisations de ce sous-programme se présentent comme suit :

- Document cadre décrivant le nouveau Système National de Planification Globale et Régionale (première version des travaux compilé et disponibles) ;
- Sensibilisation à l'élaboration du DSRP réalisée et document d'étapes pour l'élaboration du DSRP disponible ;
- Document d'orientation du schéma d'aménagement et de développement du territoire (première version disponible) ;
- Programme d'Investissement Public 2004-2005 élaboré et mis en œuvre (PIP 2004-2005) ;
- Contribution à l'organisation avec le MARNDR de la Foire-Atelier sur le développement Local ;
- Méthodologie d'élaboration des plans locaux de développement (première version disponible) ;
- Document de projet pour l'élaboration de modèles types de structuration des Sections Communales en cours de finalisation ;
- Logiciel d'élaboration et de gestion du Programme d'Investissement Public (PIP) élaboré et en test ;
- Documents de projets pour le montage des différents sous-systèmes disponibles ;
- Document de projet sur le montage du système d'information sur les programmes et projets disponible ;
- Système d'information sur les ONG mis en place ;
- Capacité technique des Directions Techniques et administratives renforcée à 55% ;
- Appui et encadrement technique aux secteurs de planification.

Les dépenses effectuées pour l'exécution des activités ayant débouché sur ces réalisations s'élèvent à 19,878.173.00 de gourdes ce qui représente 85.3% des fonds décaissés sur un montant total de 23,300.450.00 de gourdes.

2.7 INTERVENTIONS SPECIFIQUES

2.7.1 Soutien aux Etudiants Finissants

Toujours dans le souci de créer plus d'emplois même temporaires et d'offrir aux jeunes étudiants finissants l'opportunité de réaliser des activités professionnelles, le Programme de Relance Economique a prévu une série de stages pratiques pour l'encadrement des étudiants finissants des diverses universités et écoles supérieures du pays dans les domaines de l'urbanisme, de la santé communautaire et de l'agriculture. Ce rapport ne fait état cependant que du soutien accordé aux étudiants dans les domaines de l'urbanisme sous la direction du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications et du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural, dans la mesure où le Ministère de la Santé Publique et de la Population a opté pour l'utilisation des étudiants dans une campagne de vaccination des enfants de moins de cinq (5) ans qui n'a pas encore débuté.

2.7.1.1 Monographie Urbaine des villes chef-lieux de communes du pays

Le Ministère des travaux Publics, Transports et Communications, assurera l'encadrement des étudiants dans l'élaboration de monographies des villes chefs-lieux des communes du pays, Il s'agira essentiellement de procéder à un inventaire du réseau d'agglomérations urbaines, des établissements publics et privés existants, des équipements socio-communautaires, et typologie des maisons dans chaque commune des dix (10) départements du pays.

Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications a sélectionné 165 étudiants dans diverses universités et écoles supérieures y compris :

- Faculté des Sciences de l'Université d'Etat d'Haïti
- Institut Supérieur Technique d'Haïti
- GOC
- Faculté des Sciences Appliquées
- Université Quisqueya : Faculté Des Sciences de Génie et d'Architecture
- Université Anacaona
- Centre Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA)

La supervision de ce stage par le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications sera assurée par les directeurs départementaux du dit Ministère et par certains professionnels du programme de maîtrise au Centre Technique de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA).

2.7.1.2 Monographie agricole communale

L'encadrement du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural aux étudiants finissants pour la réalisation de la monographie agricole communale consiste dans la préparation du document technique du stage. Les étudiants devront réaliser l'inventaire des potentialités agricoles des communes accompagné d'un état des lieux et de recommandations pour l'amélioration de la production agricole. Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural a recruté 145 étudiants au niveau des universités et/ou des écoles supérieures suivantes :

- Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire
- Université Notre Dame D'Haïti
- Université Episcopale
- Université Quisqueya
- Université du roi du nord
- Université de Limbé
- Université Caraïbe
- Université américaine

Ce stage sera supervisé par des agronomes embauchés par le Ministère.

2.7.1.3 Campagne de vaccination des enfants de moins de 5 ans

L'encadrement et l'exécution de cette campagne de vaccination sont de la responsabilité du Ministère de la Santé Publique et de la Population à travers les directions départementales sanitaires des Nippes (6 communes) et de l'Ouest (14 communes) qui ont les couvertures vaccinales les plus basses variant entre 12% et 28%. Il s'agira d'améliorer l'accessibilité et l'utilisation des vaccins de types (DTP, Rougeole, Polio, BCG, TT) en les administrant aux enfants de moins de 5 ans (groupe prioritaire 21.000 enfants de moins d'un an, 14.000 enfants de 1 à 4 ans) et 14.000 femmes en âge de procréer. 160 jeunes seront recrutés dont 140 vaccinateurs et 20 superviseurs sur une période de deux (2) mois.

2.7.1.4 Soutien aux Jeunes Chômeurs

Ce volet d'activités sera exécuté par l'Institut Haïtien de Statistique (IHSI) en vue de la mise à jour de l'inventaire des ressources et des potentialités des communes d'Haïti. Son objectif primordial est la création d'emplois pour les jeunes chômeurs à partir d'enquêtes de terrain qui seront effectués à travers les dix (10) départements du pays. Le recrutement, la sélection et le paiement des salaires des quatre mille (4000) jeunes gens recrutés seront à la charge des Directions Départementales du Ministère de l'Economie et des Finances. La répartition suivante est prévue :

1. Responsables communaux : 140

2. Superviseurs : 857
3. Enquêteurs : 2062
4. Guides : 941

Les données collectées seront analysées et traitées par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique pour être ensuite publiées pour l'information du public en général et des nouveaux élus en particulier. Les enquêtes devront débiter le 16 août 2005.

2.7.1.5 Promotion de l'emploi Productif

Dans le cadre de cette activité, la Coordination Générale du Programme de Relance Economique a traité 12 dossiers de projets qui ont été transmis au Coordonnateur du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme pour être introduits auprès du Fonds de Développement Industriel (FDI) pour analyse et financement éventuel (voir tableau 1 en annexe 1).

2.7.1.6 Subvention aux Associations et/ou Organisations à caractère social

Des subventions ne dépassant pas un certain montant seront accordées à 47 organisations et associations à caractère social dans les 10 départements du pays. Ceux-ci ont déjà soumis leur demande de subvention à la Coordination Générale du PROREC. (Voir Tableau 2 en annexe 1).

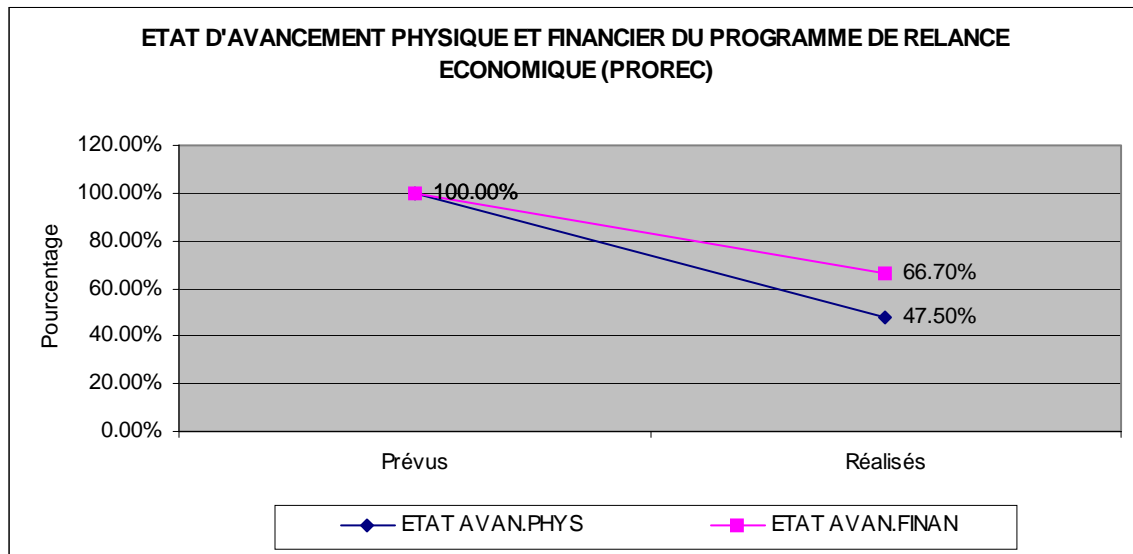
Les critères d'éligibilité pour l'octroi des subventions sont les suivants :

- Soumission des statuts, règlements internes, budget des 2 dernières années, attestation du Ministère des Affaires Sociales ;
- Lettre de non-objection de la Mairie de la Commune et certifiant le fonctionnement régulier de l'association ;
- 3 pro-formas des articles, matériels et équipement nécessaires à l'encadrement des groupes de jeunes (hommes/femmes/enfants/vieillards) démunis.
- Visite concluante du siège de l'association pour évaluer son fonctionnement et le type de services rendus à la communauté.

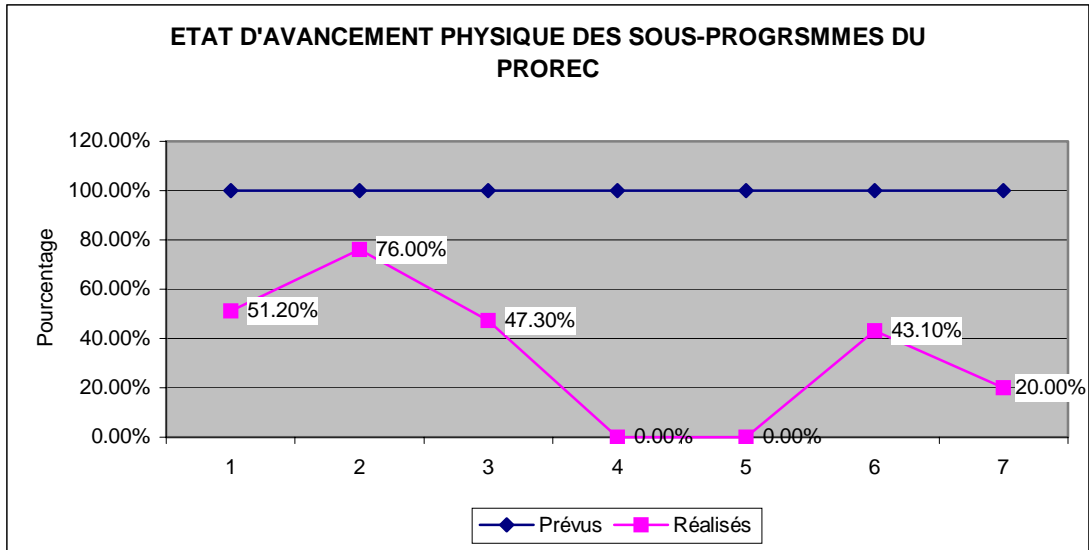
III. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En conclusion on peut observer dans le graphique suivant l'état d'avancement physique et financier global du Programme de Relance Economique à trois mois de son lancement officiel. Les objectifs ont été atteints à 47.5% sur le plan physique des réalisations et 66.7% sur le plan financier des dépenses.

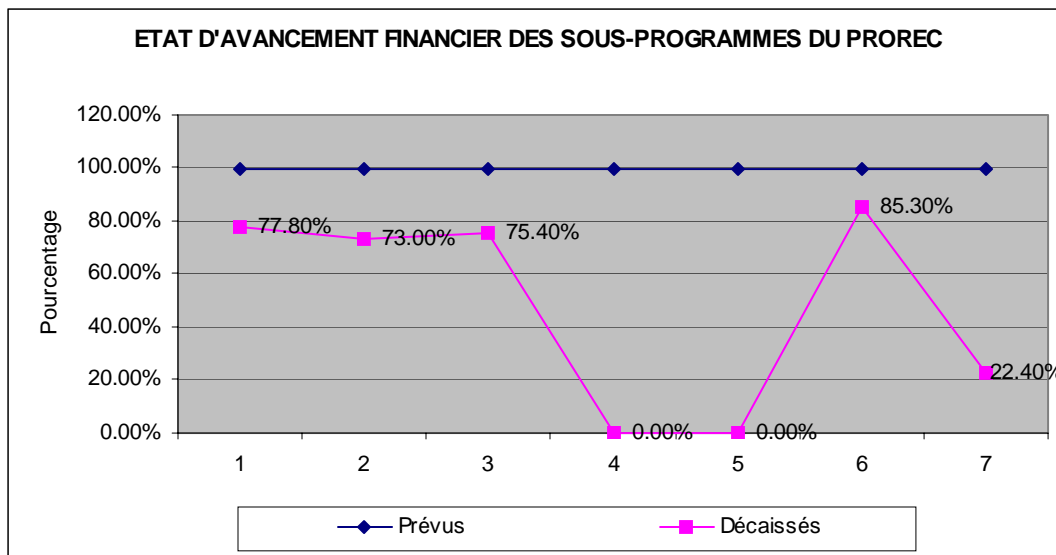
De plus 639,742 hommes/jour d'emplois temporaires et 327 emplois d'une durée moyenne de trois mois ont été créés à date dans les travaux à haute intensité de main d'œuvre et des stages pratiques au Ministère de l'Economie et des Finances, au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, au Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications et à l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI)



Les sous-programmes respectifs du PROREC accusent des états d'avancement divers. Comme on peut l'observer dans le graphique suivant, l'état d'avancement physique des sous-programmes est lié à la date de mise en œuvre des projets de chaque sous-programme. Ainsi, les pourcentages les plus élevés ont été obtenus par les sous-programmes dont les activités ont débuté depuis le mois de janvier 2005, bien avant le lancement officiel du PROREC. Il s'agit des sous-programmes d'Infrastructures de base : Routières, Agricoles et Sanitaires et du sous-programme d'Appui au Renforcement Institutionnel du MPCE, respectivement avec des taux de réalisation de 51.2%, 76% et 47.3% d'une part et d'autre part 43.1%.



Sur le plan de l'état d'avancement financier les mêmes observations faites précédemment au sujet des dates de démarrage des projets de ce sous-programme sont d'applicables ici. La tendance reste la même comme on peut l'observer dans le graphique suivant.



Le Programme de Relance Economique (PROREC) dans son ensemble a bénéficié d'un décaissement global de 636,890.892.00 de gourdes de janvier à juillet 2005 soit 46.2% des prévisions budgétaires totales s'élevant à 1,377.825.500.00 de gourdes. La balance à décaisser au 30 septembre 2005 s'élève à 822.0 millions de gourdes dont la répartition par sous-programme est présenté dans le tableau suivant.

Prévisions de Décaissements			
Sous-programmes	Aout	Septembre	Total
Infrastructures de Base	358.3	238.9	597.2
Initiatives Locales	76.8	33.0	109.8
Initiatives Privées	55.0	60.0	115.0
Total	490.1	331.9	822.0

Les perspectives d'ici au 30 septembre peuvent être considérées comme bonnes, si les fonds programmés deviennent disponibles et dans la mesure où les Coordonnateurs Sectoriels du Programme obtiennent plus d'autonomie de gestion et de collaboration avec les responsables d'exécution des activités en ce qui concerne la fiabilité des informations sur les réalisations physiques et les dépenses réelles.. En effet avec la mise en œuvre des nouveaux projets d'infrastructures agricoles du MARNDR, d'appui aux municipalités du MICT, d'appui aux initiatives locales du MPCE et de soutien aux étudiants (MTPTC/MARNDR/MSPP) et aux jeunes chômeurs du MEF/IHSI, il est évident que l'état d'avancement physique et financier du Programme devra s'améliorer de manière significative.

D'autre part, l'appui aux associations/institutions à caractère social et aux jeunes entrepreneurs peut se révéler prometteur si les conditions d'éligibilité des 59 demandes d'aide sont repliés facilitant ainsi la création d'une trentaine de micro entreprises collectives (Ferronneries, salons de coiffure, ébénisteries, fonds de prêts, pêche, artisanat, etc...) et l'encadrement de groupes de femmes et de jeunes démunies en matière d'équipements et matériels de formation, d'assistance médicale, de cantines scolaires, de loisirs, etc..)

La Coordination Générale du PROREC souhaite que le prochain rapport d'étape du mois de septembre prochain permettra de mesurer avec plus de perspicacité le degré d'atteinte des objectifs poursuivis et la concrétisation des attentes du programme.